BALLON

Janvier 2014

Journal d'information de la commune de Ballon

Un peu d'histoire

L'actualité de l'ACCA

La nouvelle aire de jeux

L'actualité de l'APE

ÉDITO

Madame, Monsieur,

Depuis deux années je vous parle dans l'édito du journal communal, de notre entrée dans l'intercommunalité et des incidences éventuelles de celle-ci sur notre vie au quotidien. Cette fois, c'est fait certes d'une manière imposée par l'état, depuis le 1er janvier nous faisons partie des 27 communes regroupées autour des 2 pôles principaux SURGÈRES et AIGREFEUILLE.

La nouvelle intercommunalité AUNIS SUD comptabilise environ 30000 habitants, son siège est celui de l'ancienne CDC de SURGÈRES. Depuis septembre 2013 de nombreux groupes de travail formés de volontaires élus et de professionnels pour tout l'aspect réglementaire des textes ont planché sur les statuts et leur contenu. Énormément de réunions ont été nécessaires et ce n'est pas fini. Quatre vingt employés sont affectés aux diverses actions qui seront mises au service des personnes et des communes membres de la CDC.

Action sociale : création d'un centre intercommunal CIAS où sera géré tout ou partie de l'action sociale, l'analyse des besoins, la coordination entre les différents partenaires sociaux, la coordination de l'aide alimentaire (banque alimentaire à Aigrefeuille, épicerie solidaire à Surgères), le soutien aux associations d'insertion, au centre social et culturel, la gestion de la maison de l'emploi (à noter que les CCAS des communes seront consultés pour avis sur les dossiers).

Actions jeunesse : Le PEL : ce sujet concerne entre autre, l'accueil petite enfance, les relais assistantes maternelles, et centres de loisirs, il fait partie des actions les plus compliquées et les plus onéreuses à mettre en place, les principes d'accompagnement financiers étant dans les structures précédentes très différents.

Actions pour l'habitat et le logement : rédaction d'un programme local de l'habitat PLH, mise en place d'un point information logement, soutien financier à la création de logement sociaux, mise en place d'actions favorisant la sédentarisation et le passage des gens du voyage, traitement des dossiers d'urbanisme, le SCOT, l'étude et l'amélioration des déplacements.

Actions Aménagement, Foncier, Environnement : acquisitions foncières, ZAC, aménagement des zones d'activités économiques, accompagnement des entreprises, bâtiments relais.

Actions pour la culture : cinéma, réseau des bibliothèques, événementiel, salles, spectacles scolaires pour les maternelles et le primaire. Les deux écoles de musique (16 professeurs).

Actions pour le sport : gestion des complexes sportifs communautaires, le fonctionnement des 3 piscines, la natation scolaire, le soutien aux clubs qui exercent une action éducative en faveur des moins de 18 ans, séjours ski pour les jeunes, mini bus.

Actions Tourisme : mise en œuvre de la politique locale du tourisme, la communication, la signalétique, les itinéraires de randonnées, les sites archéologiques, les zones de loisirs.

Et d'autres compétences parmi lesquelles : les affaires scolaires avec la fourniture et la maintenance du matériel informatique. La création, l'aménagement, l'entretien des bâtiments et logements des gendarmeries. Le pilotage des études et travaux concernant les bâtiments et les voiries communautaires, la gestion des marchés publics. Pour information plus de 24000 m² de bâtiments vont être gérés par Aunis Sud auxquels vont s'ajouter 13 km de voirie et 13000 m² de parkings.

Voilà un petit point sur la situation intercommunale du moment, les budgets nécessaires vont être ajustés au fur et à mesure dans le courant 2014, beaucoup de travail en perspective, les finances vont faire grincer les dents et donner aux élus l'occasion de s'exprimer.

Pour notre commune l'incidence sera forte. Nous faisions partie des communes où les taux d'impositions étaient les moins élevés, vous trouverez probablement dans vos futures feuilles d'impôts une nouvelle ligne intercommunalité, vous serez également taxés sur les ordures ménagères en fonction de la valeur locative de vote maison (inscrite sur votre feuille d'impôts fonciers) en contre-partie vous ne paierez plus de redevance ordures ménagères. Vous serez également sollicités pour le règlement du service déchetterie qui était jusqu'à présent non répercuté dans vos impôts puisque assuré par le budget communal (26 €/par pers).

Dans deux mois, les 23 mars et 30 mars vous serez invités à venir voter en mairie à l'occasion des élections municipales. Comme à chaque fois en période préélectorale il ne m'est pas possible de faire un bilan pour respecter les règles démocratiques, je tiens cependant par l'intermédiaire de ce journal à remercier tous les agents qui m'ont épaulé par leur professionnalisme et leur parfaite collaboration pendant tout ce mandat, et remercier également tous les acteurs bénévoles de nos associations qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour animer au mieux notre village.

Je vous présente à toutes et à tous mes vœux les plus sincères, de solidarité et d'amitié, vœux de bonne santé, de réussite dans vos projets, vœux de moments de plaisir et de joie à partager en famille ou entre amis.

Noël Gaunet

EXTRAIT DES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(les délibérations détaillées sont à votre disposition au secrétariat de la mairie)

7 janvier

• Acquisition terrain secteur cimetière

Monsieur le maire présente au Conseil Municipal l'emplacement des terrains que la municipalité se propose d'acheter dans le cadre d'un projet d'agrandissement du cimetière et d'aménagement de l'accès au futur parking. Il explique avoir fait une proposition de prix aux propriétaires et que ceux-ci sont disposés à vendre. Il informe le Conseil Municipal qu'il fait procéder aux diverses études en vue de finaliser cette opération pour l'inscrire au Budget Primitif 2013.

• Questions diverses

- Le point sur les travaux du vestiaire
- Le point sur l'intercommunalité.

11 février

• Vote du compte de gestion et du compte administratif

Lecture du compte de gestion et du compte administratif, il ressort un excédent de 168 252,82 € en section de fonctionnement et un déficit de 42 405,50 € en section d'investissement.

• Vote des subventions

Subventions attribuées en 2013 : voir tableau p. 4.

• Vote du budget primitif

Section de fonctionnement

Dépenses	461 299,45 €
Virement à la section d'Investissement :	78 933,37 €
Recettes	414 980,00 €
Résultat reporté excédent :	125 252,82 €

Le budget s'équilibre en recettes et dépenses à 540 232,82 €

Section d'investissement

Dépenses	204 317,97 €
Déficit reporté de l'exercice précédent	42 405,50 €
Recettes	124 790,10 €
Virement de la section de fonctionnement :	79 933,37 €
Affectation de résultat (1068)	43 000,00 €

Le budget s'équilibre en recettes et dépenses à 246 723,47 €

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le budget présenté.

• Questions diverses

- Pays d'Aunis - Inventaire des zones humides
- Courrier de la gym volontaire Les Cigognes
- Courrier du Conseil général
- Point sur l'intercommunalité

7 mars

• Vote du taux d'imposition des taxes directes locales

Voir tableau p. 5.

• Proposition de prix pour acquisition terrain à La Fondelay

La municipalité a établi des zones réservées pour des projets d'équipements publics. Le propriétaire d'un des terrains concernés a pris contact avec la mairie pour lui présenter la réalisation qu'il envisage de faire à cet endroit. Il prévoit de le céder à un aménageur de lotissement.

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que selon le PLU, la mairie devrait se porter acquéreur pour la partie nécessaire à l'entretien du fossé d'écoulements des eaux. Il demande au Conseil Municipal de se prononcer

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- *accepte l'acquisition d'une partie du terrain cadastré ZH 50*
- *inscrit la dépense au budget primitif*

• Proposition pour l'acquisition terrains au lieu-dit le Fief des Routes

La municipalité a établi des zones réservées pour des projets d'équipements publics. Les terrains cadastrés ZC 41 et ZC 42 sont dans cette zone. M. le Maire informe le conseil municipal, avoir proposé l'achat de ces terrains aux propriétaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- *accepte la proposition d'acquisition des parcelles cadastrées ZC 41 et ZC 42*
- *inscrit la dépense au budget primitif*

• Réforme des Rythmes Scolaires - délibération pour le report de la date d'application

Considérant les incertitudes à propos des règles d'organisation des heures d'accueil nouvellement mises à la charge de chaque commune du SIVOS Ballon - Ciré d'Aunis par la réforme des rythmes scolaires.

Considérant le coût important, environ 30 000 € par an, de ce nouvel accueil, dans un contexte économique difficile et face à un budget contraint.

Compte tenu des recrutements prévisibles, et des changements d'organisation des services municipaux qui nécessitent consultations et discussions.

Considérant l'indispensable concertation avec les instances représentatives et tous les membres de la communauté éducative pour la construction d'un projet consensuel.

La commune de Ballon *sollicite une dérogation pour reporter à la rentrée scolaire 2014-2015 la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires, et notamment l'organisation du temps hebdomadaire d'accueil des écoliers dans les écoles communales.*

• Questions diverses

- Chauffage salle des fêtes
- Emplacement container poubelles au Petit Agère

DÉLIBÉRATIONS

13 mai

• Fusion-extension des CDC de Surgères et Plaine d'Aunis : adoption du projet de statuts

Monsieur le Maire, rappelle à l'assemblée que le projet de statuts issu de ces travaux a été envoyé à tous les conseillers municipaux à l'appui de la convocation à la réunion de ce jour,

Il expose ensuite que ces statuts ont été approuvés par les Conseils des deux Communautés de Communes et ensuite transmis à l'ensemble des conseils municipaux pour approbation à la majorité qualifiée (2/3 des conseils représentant la moitié de la population ou inversement).

Il termine en rappelant que si les conditions de majorité requises sont remplies, ce sont ces statuts qui seront annexés à l'arrêté de fusion-extension qui devra être signé par Madame la Préfète au plus tard le 31 mai 2013.

Ces explications entendues, Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur la présente délibération.

Après délibération le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Approuve, pour la future Communauté de Communes, le projet de statuts ci-annexé

• Fusion-extension des CDC de Surgères et Plaine d'Aunis : Représentation des communes au sein du Conseil de la communauté Aunis Sud - Accord local

Considérant la nécessité de se prononcer sur un éventuel accord local pour fixer la représentation des communes au sein du Conseil de la Communauté de Communes « Aunis Sud » à partir de mars 2014 et pour toute la durée du prochain mandat,
Considérant les travaux menés par les élus de l'ensemble des 27 communes en groupes de travail et réunions en assemblée plénière, Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal la proposition qui a obtenu une majorité de voix lors de la réunion en assemblée plénière le 7 février dernier :

Jusqu'à 749 habitants..... 1 conseiller
de 750 à 1499 habitants ..... 2 conseillers
de 1500 à 2499 habitants ..... 3 conseillers
de 2500 à 4999 habitants ..... 4 conseillers
de 5000 habitants et plus..... 6 conseillers

Monsieur le Maire précise par ailleurs que les communes qui ne bénéficieront que d'un conseiller devront désigner, en Conseil Municipal, un conseiller suppléant.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité *donne un avis favorable.*

• Augmentation de la redevance des ordures ménagères

Considérant le déséquilibre entre les dépenses engendrées par la facturation de la collecte des ordures ménagères par le SMICTOM de la région de Surgères et les recettes liées à la redevance.

Considérant que la redevance instituée représente la rémunération d'un service rendu, qu'il est équitable de mettre à la charge des bénéficiaires de celui-ci,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, *décide de modifier cette redevance à compter du 1er janvier 2013 comme suit* :

13 mai (suite)

1 personne.....58,00 €
2 personnes.....97,00 €
3 personnes.....145,00 €
4 personnes et plus .....183,00 €
Résidence secondaire.....97,00 €
Logement saisonnier .....97,00 €
Chambre d'hôtes .....30,00 €
Location annuelle .....97.00 €

• Demande de subvention pour abri voyageurs

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que particulièrement détérioré, vétuste et hors d'usage l'abri bus existant sur la place de la mairie est dangereux et qu'il est impératif de le remplacer. Il informe le Conseil Municipal, qu'il est possible de solliciter une subvention auprès du conseil général dans le cadre du fond de répartition du produit des amendes de police.

Après avoir entendu l'exposé, le Conseil municipal, à l'unanimité, *autorise, Monsieur le Maire à inscrire au budget primitif 2013 les travaux pour un montant de 3500,00 € HT.*

24 juin

• SMICTOM/ rapport annuel sur la gestion des déchets ménagers 2012

À l'unanimité, le Conseil Municipal *APPROUVE le rapport.*

• ATESAT - convention 2013

- Le conseil municipal de Ballon *décide de ne pas signer la convention ATESAT et souhaite réexaminer celle-ci en janvier 2014 dans le cadre des services de la nouvelle intercommunalité.*

23 Septembre

• Acquisition d'un terrain à La Fondelay

La municipalité a établi des zones réservées pour des projets d'équipements publics. Le propriétaire d'un des terrains concernés a pris contact avec la mairie pour l'informer qu'il vend une partie de sa parcelle
Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que selon le PLU la mairie devrait se porter acquéreur pour la partie nécessaire à l'aménagement d'une raquette de retournement pour le service de ramassage des ordures ménagères (désignée sous le nom de ER25).
Il demande au Conseil Municipal de se prononcer sur l'acquisition. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, *autorise M. le maire à signer les documents s'y référent.*

23 Septembre (suite)

• Participation à la lutte contre la jussie en partenariat avec la CDA du Pays Rochefortais

Accord du conseil municipal.

• Inscription au titre du plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée

Accord du conseil municipal.

• Travaux d'amenagement d'un emplacement réservé à La Fondelay

Suite à l'acquisition de l'emplacement ER 25 chemin des Henrys à la Fondelay, Monsieur le Maire présente des devis de travaux d'aménagements. En effet, ce site est prévu pour faciliter le retournement du camion de collecte des ordures ménagères, et des agencements sont nécessaires.

• Questions diverses

- Abri voyageurs

Monsieur le maire informe le conseil municipal que la commune va percevoir une subvention d'un montant de 1 398,00 € du Conseil général pour la réalisation de l'abri bus situé sur la place de la mairie.

- AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysanne)

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il a reçu une personne de la commune pour la mise en place d'un projet collectif pour le soutien des agriculteurs et producteurs locaux (constitution d'une AMAP). Ce collectif demande à la commune de bien vouloir mettre à leur disposition une salle, le temps de la distribution des paniers garnis commandés par leurs adhérents. Cette distribution aurait lieu le mardi soir de 18h45 à 19h45. Monsieur le Maire répond favorablement à cette sollicitation en mettant à disposition la salle polyvalente située rue des Rampots (près de l'école).

- Point sur les divers travaux

• Les agents communaux ont mis en place les jeux extérieurs, un banc et une poubelle dans le parc de la salle des fêtes

• La société EIFFAGE a fini les travaux rue de l'Hôtel de Ville

• Pour ce qui est de la rue du Canada les travaux seront programmés ultérieurement (besoin d'un complément d'information sur le réseau pluvial)

• Atelier communal - problèmes au niveau de la toiture

- Nouvelles dispositions électorales pour les communes de moins de 1000 habitants.

Modification importante précisée par Madame le sous-préfet lors de la réunion du 19/09/2013, il y a obligation pour les candidats de s'inscrire obligatoirement en sous-préfecture.

13 novembre

• CDC Aunis Sud

Considérant que la Commune sera représentée au sein de ce Conseil par 1 conseiller titulaire et 1 conseiller suppléant,

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que le Conseil Municipal doit procéder à l'élection au scrutin secret de 1 conseiller titulaire et 1 conseiller suppléant

Monsieur le Maire demande s'il y a des candidats intéressés pour représenter la commune au sein de la nouvelle communauté de communes pour la période de janvier à mars 2014 et dans l'optique du prochain mandat.

Fautes de candidatures déclarées, messieurs GAUNET Noël (maire) et THORON Bernard (adjoint au maire), déjà investis dans les diverses commissions se proposent pour la continuité des travaux.

• Devis toiture de l'atelier communal

Suite à la réunion du conseil municipal du 23 septembre 2013, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, qu'il a reçu plusieurs devis pour la réparation de la toiture de l'atelier communal. Le devis retenu est d'un montant de 999,86 € TTC.

• Questions diverses

- Chemin rural

Monsieur le maire informe le conseil municipal, qu'un exploitant agricole a labouré le chemin rural n° 11, au lieu-dit du moulin Seguin le long de la RD5. Il précise qu'il a écrit à cette personne afin qu'elle restitue en l'état ledit chemin. Sans rétablissement dans le délai imparti, la municipalité sera dans l'obligation d'établir un procès verbal qui sera envoyé à Monsieur le procureur de la République pour suite à donner.

- Ralentisseurs rue de Chizé

Monsieur le Maire informe le conseil de l'avancement du projet. La municipalité a passé la commande pour les coussins et toute la signalisation verticale. L'installation sera réalisée par les services du Département, dès la réception de tous les matériaux.

Il fait part aussi de la pose d'un ralentisseur rue des Rampots au niveau de l'école. Monsieur le Maire souhaite profiter de ces travaux pour améliorer l'accès au logement communal 39 rue des Rampots par l'implantation de bordures de caniveaux basses et sécuriser le regard du réseau d'écoulement d'eau pluvial situé devant le garage de l'école. Le Conseil Municipal *donne son accord pour la réalisation de ces travaux.*

- Les rythmes scolaires

Monsieur le maire informe le conseil municipal, que les enseignants et les élus du SIVOS ont formé un groupe de travail pour engager une réflexion sur les aménagements des rythmes scolaires, qui est un dossier complexe et épineux.

Fonctionnement Dépenses

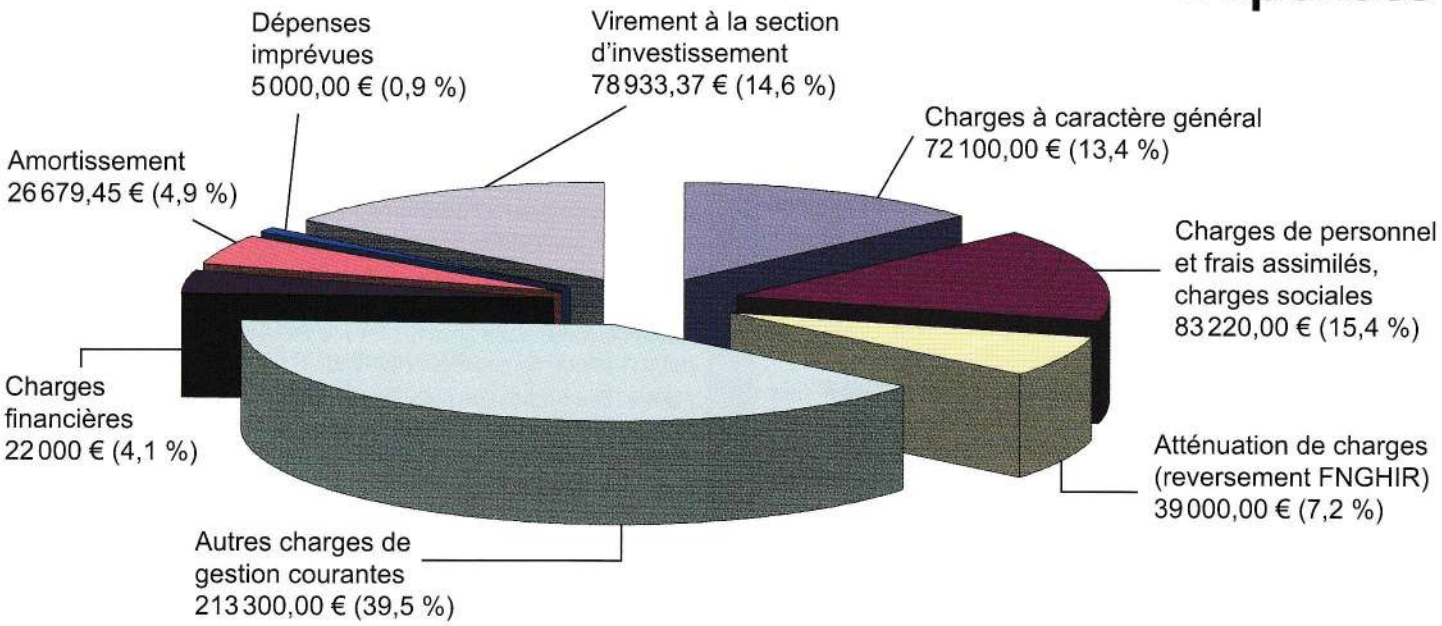

Fonctionnement Recettes

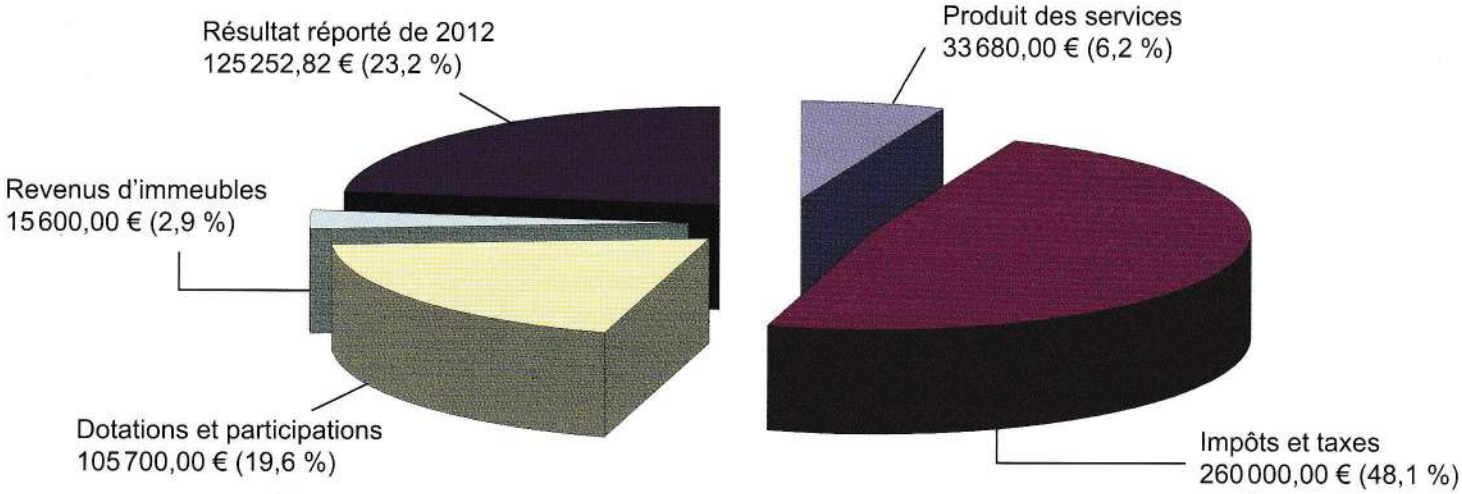

SUBVENTIONS

Le conseil municipal a accordé les subventions suivantes

ACCA Ballon ..... 150 €	Comité des fêtes ..... 150 €	Restos du coeur ..... 80 €
CCAS Ballon ..... 1 800 €	GEDAR ..... 40 €	Anciens d'Algérie ..... 40 €
Club 3e Age ..... 150 €	F.A.B Ballon ..... 150 €	Prévention routière ..... 60 €
Les Cigognes ..... 80 €	Chambre des métiers .... 140 €	
Banque alimentaire ... 80 €	ADMR ..... 84 €	

Les différentes taxes

	2008	2009	2010	2011*	2012*	2013*
Taxe d'habitation	5.51	6.14	6.14	13.71	13.71	13.71
Foncier bâti	11.48	12.80	12.80	12.80	12.80	12.80
Foncier non bâti	51.43	51.43	51.43	53.92	53.92	53.92
CFE*	8.57	9.55	-	19.83	19.83	19.83

* La taxe professionnelle a été remplacée par le CFE.

Les augmentations des différents taux des taxes locales, ne sont pas une décision du conseil municipal mais le résultat du transfert de la part départementale de celles-ci aux communes.

Investissement dépenses

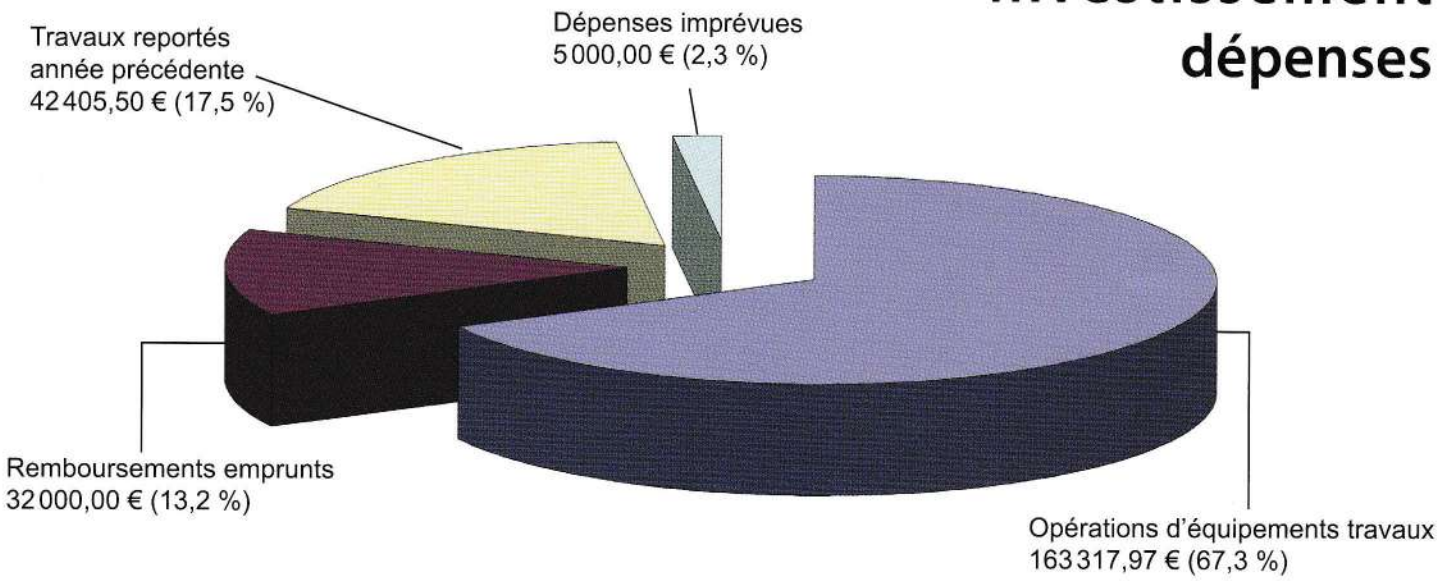

Investissement Recettes

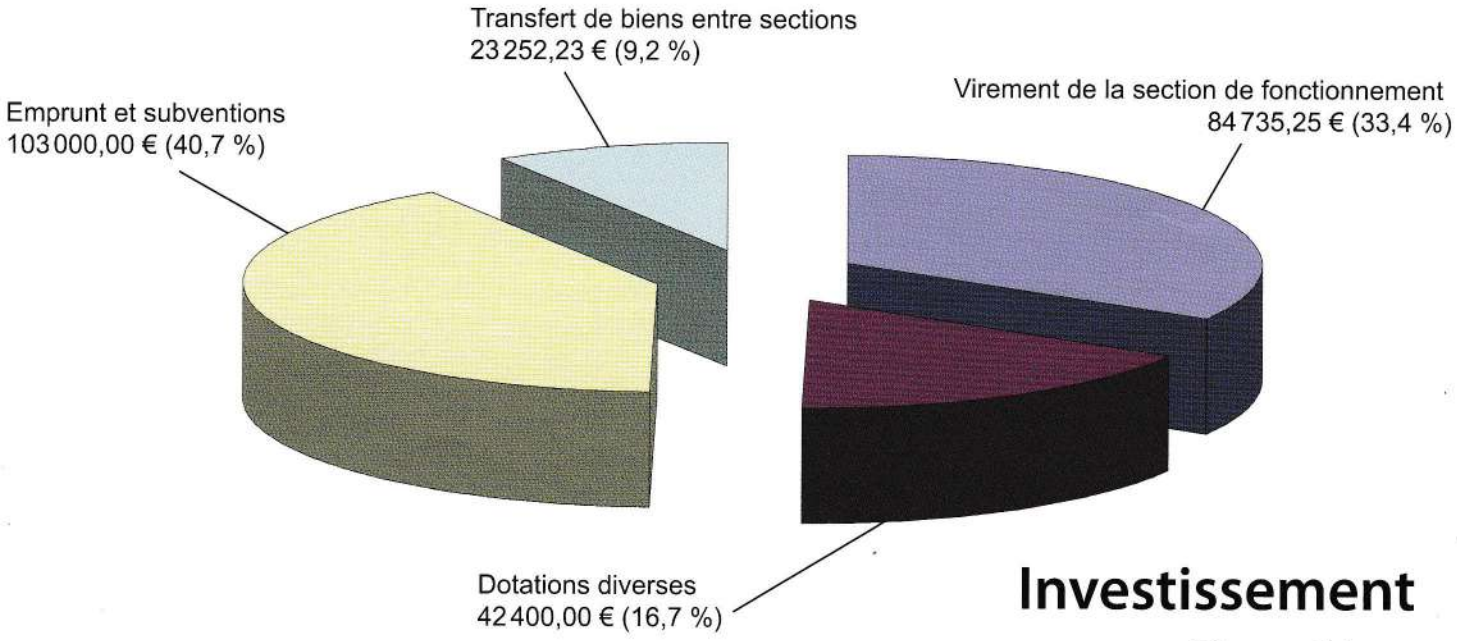

COMMUNIQUÉS

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES .....

BRANGER Flavy, Corinne, Liliane
12 octobre

CORNARDEAU Tyméo, Jérôme, Nicolas
25 septembre

GUILBAUD Roméo, Yoann, Gérald
11 mai

JAMET Augustin, Émile, Mathieu
04 février

MAILLET Corentin, Christophe
17 avril

POTIER Soann, Gérard, Patrick
07 février

MARIAGES .....

BARBARIT Guillaume et **PUBERT** Frédérique

GOURVENNEC Joël et **COTTEVERTE** Claudine

POISSON David et **BAUDRY** Nathalie

ILS NOUS ONT QUITTÉS .....

BONNIN veuve FOURCHAUD Madeleine

BOUCHAUD Loïc

BOUVET Yves

BRONZARD épouse BAUDRY Gillette

FOUCHÉ Fabrice

JONEAU Marc

ÉLECTION MUNICIPALES

Une déclaration de candidature obligatoire

Attention, pour les élections municipales de mars 2014 (23 et 30), la déclaration de candidature est désormais obligatoire. Vous ne pourrez être élu si vous n'avez pas déclaré votre candidature auprès des services du représentant de l'État avant le jeudi 6 mars à 18 heures.
Il est recommandé de prendre connaissance du « Mémento à l'usage des candidats dans les communes de moins de 1000 habitants » publié sur le site Internet du ministère de l'Intérieur. Ce guide vous expliquera les démarches à accomplir.

http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Etre-candidat

CIVISME

Le chien de mes voisins aboie : que faire ?

Concernant les nuisances sonores, la loi dit : *aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.*

Durée, répétition, intensité... Un seul de ces critères suffit à constituer un trouble de voisinage. Qui dit loi, dit dispositions juridiques de recours. Mais avant cela il est fortement recommandé de dialoguer pour régler le problème. Nous invitons également les propriétaires de chien à porter attention à ce genre de phénomène afin de respecter la tranquillité de chacun.

SMICTOM

Calendrier des collectes en 2014 :
Le calendrier a été distribué à domicile en décembre dernier ; des exemplaires sont disponibles en mairie.
Pour Ballon, La Fondelay, Grand Agère et Petit Agère : Déchets ménagers (sacs noirs) : tous les mardis matin à partir de 6h / Emballages (sacs jaunes) : un vendredi sur deux à partir de 6h.

ATTENTION - Pour La Gravelle, le ramassage sera effectué en même temps que Le Thou, soit, tous les lundis matin à partir de 6h pour les déchets ménagers / tous les jeudis matin à partir de 6h pour les emballages.

Evolution des tonnages entre 2009 et 2013 sur le périmètre de collecte SMICTOM VAL AUNIS (134000 hab.)
Ordures ménagères : - 15 % soit 196 kg par habitant ; Emballages : + 52 % soit 40 kg par habitant ; Verre : - 5 % soit 37 kg par habitant ; Papier : - 8 % soit 25 kg par habitant.

Malgré une augmentation de la population la quantité de déchets globale baisse et surtout la quantité d'ordures ménagères non recyclables.La bonne adhésion aux nouvelles consignes de tri en 2012 a permis une progression spectaculaire du tonnage des emballages recyclables.

Composteurs fournis gratuitement par le SMICTOM
Les personnes intéressées qui n'ont pas jusqu'à présent bénéficié d'un composteur sont invitées à le faire savoir en Mairie.

Taxi Mouettes

SERVICE

Vous habitez à [1]	Vous allez à	Arrêts ou établissements de destination	Quel jours ?	À quelle heure ?	
				Arrivée à destination	Départ vers votre domicile
Aigrefeuille d'Aunis, Ardillières, Ballon, Bouhet, Chambon, Ciré d'Aunis, Forges, Landrais, Thairé, Le Thou, Virson	Aigrefeuille d'Aunis	Banque alimentaire, EHPAD Les Marronniers, Centre, Place de la République	Mercredi	14h15	16h15
			Samedi	12h40	18h00
	La Rochelle via la ligne 11 des Mouettes	Place de Verdun	Mardi	09h49	12h19[2] départ du bus place de Verdun
	La Rochelle via la ligne 16 de Yelo	Dame Blanche	Samedi	13h25	17h17[2] départ du car place de Verdun
	Châtelaillon	Mairie	Mardi	09h10	11h00
					12h47
	Surgères	Centre-ville	Mercredi	14h00	16h00
			Vendredi	09h00	11h00
					12h30

[1] Minimum de 3 km entre votre domicile et le lieu de dépose.
[2] Le taxi vous attend à la descente du car et vous conduit jusqu'à votre domicile.

Renseignements et réservations : N° Azur : 0811 36 17 17 ou www.lesmouettes-transports.com
- Inscription et réservation au plus tard la veille de votre déplacement avant 16h.
- Tarifs (du 1er juillet 2013 au 30 juin 2014) : aller simple : 2,40 € aller/retour : 4,60 € (- de 26 ans : 3,60€)

RECENSEMENT

Depuis le 1er janvier 2014, la commune compte officiellement 767 habitants. Ce chiffre est issu du recensement 2010. Le prochain recensement interviendra début 2015.

PIÈCE D'IDENTITÉ

Durée de validité de la carte d'identité pour les personnes majeures :

Les cartes d'identité délivrées à partir du 1er janvier 2014 ont une durée de validité de 15 ans. Les cartes d'identité délivrées entre le 2 Janvier 2004 et le 31 Décembre 2013 ont une validité prolongée de 5 ans.

Mineurs : la durée de validité est maintenue à 10 ans.

DIVERS

Pluviométrie

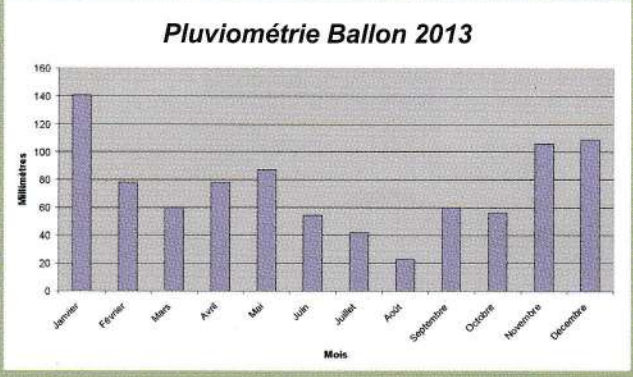

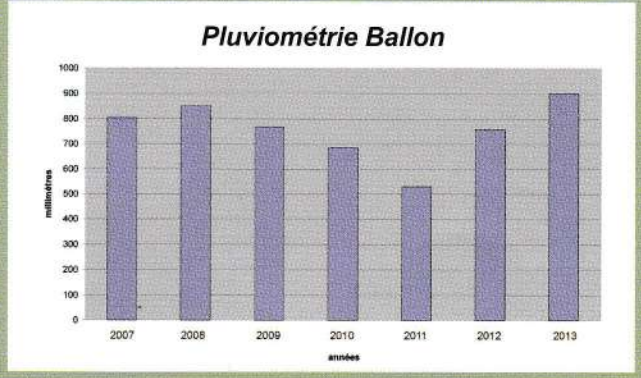

Pluviométrie constatée à Ballon. Relevés effectués par M. JP Moinet

LES DERNIERS AMÉNAGEMENTS COMMUNAUX

L'aire de jeux

Une nouvelle aire de jeux pour les enfants a été aménagée aux abords de la salle des fêtes, comprenant toboggan, balançoire et modules à ressorts.

Coût de l'opération : 4 750,00 €.

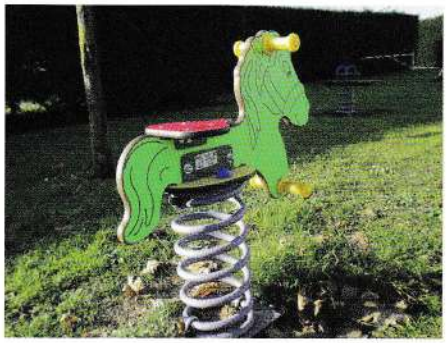

Abri bus

L'abri bus situé sur la place de la mairie a été entièrement refait.

Coût de l'opération : 3 495,00 €
(dont 1 400,00 € de subvention).

Vestiaires foot

Les vestiaires du foot ont été rénovés et agrandis. Avec l'aménagement de vestiaires arbitres, sanitaires et accès handicapés, ils sont maintenant aux normes. Les emplacements de stationnement aux abords du stade ont également été améliorés.

Coût de l'opération : 104 000,00 €
(dont 63 000,00 € de subvention).

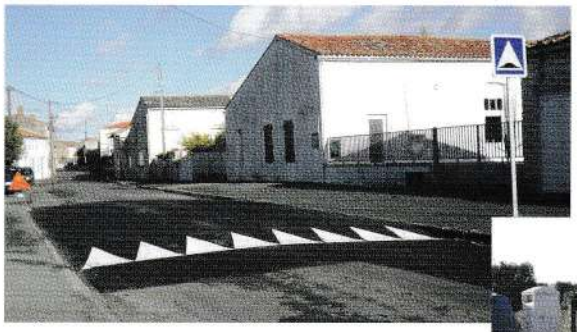

Ralentisseurs

Un plateau ralentisseur a été mis en place rue des Rampots, devant la garderie. La pose de coussins berlinois à l'entrée du bourg (en venant de Thairé) est également prévue au mois de janvier.

Coût de l'opération :

- Coussins berlinois : 3 500,00 €
- Plateau ralentisseur garderie : pris en charge par le conseil général sauf aménagement bordures et regard (3 000 € à la charge de la commune).

LE SIVOS

L'effectif scolaire est stable pour nos deux communes, 231 enfants fréquentent le RPI, et sont répartis dans 9 classes. Le service restauration est toujours aussi apprécié, sa fréquentation est plus importante que les précédentes années, nous avons dépassé les 200 rationnaires par jour d'école.

En 2013 le SIVOS Ballon - Ciré d'Aunis a continué son programme d'amélioration des locaux en engageant des travaux pour le confort des enfants, la pose de films sur les vitres pour bloquer la chaleur l'été a été effectuée sur les classes primaires du bâtiment central. La deuxième tranche de réfection des dalles et descentes d'eau pluviale sur le bâtiment côté rue principale a été réalisée également cet été.

Bonne fréquentation de la garderie à Ballon, l'aide aux devoirs est assurée par 4 bénévoles que je remercie sincèrement pour leur dévouement et leur assiduité.

Les nouveaux rythmes scolaires seront mis en place pour la rentrée de septembre 2014 comme l'exige la loi, un groupe composé d'élus du SIVOS, de représentants élus des parents d'élèves, et d'enseignants travaille depuis le mois d'octobre sur ce complexe dossier. Les répercussions vont être nombreuses pour les familles en terme d'organisation et pour les communes en terme de coût.

Au mois d'avril de nouvelles élections auront lieu faisant suite aux élections municipales pour ma part je ne solliciterai pas un nouveau mandat au SIVOS, je suis heureux d'avoir réussi la modernisation de nos équipements scolaires et d'avoir pu donner aux enseignants un bel outil de travail. Si j'ai consacré beaucoup de temps et d'engagement pour la réussite de nos différents projets, je le dois à mes collègues élus qui m'ont parfaitement épaulé, à tout le personnel des deux communes pour leur professionnalisme, et aux enseignants toujours disponibles et à l'écoute.

Toute l'équipe du SIVOS vous souhaite une bonne année 2014.

Noël Gaunet,
président du SIVOS

Le SIVOS vous accueille **Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi de 8h45 à 12h**
Tél. / Fax. : 05.46.28.25.92 **- E-mail :** sivos-ballon-ciredaunis@orange.fr

L'association des Parents d'Élèves de l'École du Marais

L'année scolaire 2012-2013 s'est terminée par la traditionnelle fête de l'école le vendredi 28 juin 2013. Beaucoup ont apprécié la paëlla géante qui a apporté nouveauté et convivialité.

Grâce aux idées et à l'investissement des parents d'élèves, de nouvelles manifestations voient chaque année le jour. Ainsi, fut organisée une vente de chocolats pour Pâques. Cette vente est renouvelée pour les fêtes de Noël.

Pour la troisième année consécutive, nous avons organisé une soirée concert le samedi 30 novembre 2013. En première partie Emma Sullivan, multi-instrumentiste (piano, guitare, ukulélé), qui a interprété des reprises mais également ses propres compositions. En deuxième partie, une pièce de théâtre « Le circuit ordinaire » de Jean-Claude Carrière. Adaptation et mise en scène : Akabi Cie. Interprètes : Éric Le Bras et Laurent Doussin. Tous les bénéfices de cette soirée seront reversés à l'APE, grâce à la générosité des artistes.

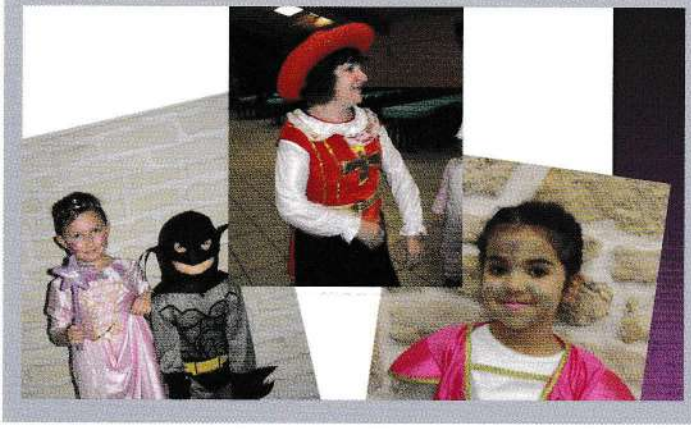

En 2013-2014, les manifestations traditionnelles telles que la vente des calendriers, le bal costumé (le samedi 22 mars 2014), la chasse à l'œuf (le samedi 12 avril 2014) et la fête de l'école (le samedi 28 juin 2014) seront maintenues. Et souhaitons que de nouvelles idées viennent se greffer à ce calendrier.

Une partie des sommes récoltées serviront à financer les sorties scolaires en fin d'année, ainsi que le projet de voyage à Paris organisé par M^mes^ Cosqueric et Vivien, classe de CE2-CM1 – 50 élèves pour une durée de 4 jours et 3 nuits.

À nouveau, nous tenons à adresser tous nos remerciements aux parents d'élèves, aux enseignants, aux communes de Ballon et Ciré, au Sivos et aux commerçants de Ciré pour leur collaboration.

Retrouvez toute l'actualité de l'APE sur notre blog privé : http://apedumarais.canalblog.com/

N'hésitez pas à nous contacter via l'adresse mail suivante : ape17290@gmail.com

Mais surtout rejoignez nous !
Meilleurs vœux 2014 à tous.

Anciens combattants Ballon-Ciré

Au cours de cette année 2013, nous avons participé à diverses manifestations :

• En février, au souvenir de l'embuscade de 1944 ayant coûté la vie à 4 hommes du 4e régiment du 4e zouave, venus renforcer les FFI pour la prise du château des Granges, lieu ou une stèle a été élevée à leur mémoire devant le château.

• Le 19 mars, avec la FNACA, nous étions présents au monument aux morts d'Aigrefeuille pour commémorer les accords d'Evian, mettant fin à la guerre d'Algérie.

• Le 8 mai 1945, sous la pluie, nous avons déposé des gerbes de fleurs aux monuments de nos deux communes. À l'issue de ces cérémonies nous nous sommes retrouvés à l'Étang des colverts autour d'un délicieux cochon de lait.

Le 11 novembre sous le soleil, après distribution du Bleuet de France, vendu au profit des blessés et invalides de la grande guerre nous avons déposé des gerbes aux monuments aux morts de nos communes. Noël GAUNET, maire de Ballon, lut le message de Kader ARIF, ministre délégué auprès du ministre de la Défense, en charge des anciens combattants. De ce texte nous avons retenu :

Que, malgré les années écoulées et les nombreux traumatismes qui ont marqué l'ensemble du xxe siècle, la Grande Guerre occupe toujours une place particulière dans notre mémoire collective. Car, ces quatre années d'affrontement ont amené des bouleversements comme rarement dans notre histoire ; un tournant marqué par la mort de millions d'hommes sur les champs de bataille et aussi dans une multitude de domaines : les relations internationales, l'économie, la vie politique et sociale, même les arts…

Que tous les combattants, dont l'an prochain marquera le début du centenaire, sont désormais disparus, et que la Grande Guerre est passée de la mémoire à l'Histoire. Ce centenaire sera l'occasion d'un hommage international à tous ceux tombés pour leur pays. Il permettra aussi de rassembler les belligérants d'hier, amis aujourd'hui et réunis pour porter un message de paix. La transmission à la jeunesse sera ainsi placée au centre des commémorations ».

Enfin, lors de notre assemblée générale qui s'est tenue en décembre 2012, Guy DESIRÉ, président sortant qui souhaitait prendre du recul, proposait la candidature d'Alain BORDAT pour lui succéder ; candidature acceptée à l'unanimité des participants, avec prise de fonction au 1er janvier 2013.

Merci à ceux qui ont honoré de leur présence ces cérémonies commémoratives et, en espérant vous retrouver plus nombreux l'an prochain, nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes.

Le président
Alain Bordat

AÎNÉS

L'association « Les aînés ruraux »

Nous nous appelons désormais : GÉNÉRATIONS MOUVEMENT, c'est dire si nous bougeons !!! mais nous gardons : LES AÎNÉS DU MARAIS, ça nous plaît bien !

Relevé dans un mensuel soucieux de la santé des aînés: « Faire de l'exercice physique régulier et fréquenter des amis: deux sérieux atouts pour un cerveau en pleine forme.» Est-ce notre devise ? Je ne sais pas mais cela pourrait l'être !

Nous avons, pour 2014 de nombreux projets de voyages, de sorties festives afin de rencontrer nos amis. Nous envisageons d'ajouter un deuxième groupe vélo pour des personnes moins rapides que ceux du groupe déjà existant mais tout aussi motivées.

Jeannine et Alice, qui sont à l'origine de mon entrée dans le club, nous ont quitté cette année. Tout le monde connait l'amitié qui nous unissait toutes les trois, nous assurons leurs familles que nous ne les oublierons pas.

Toute l'équipe présente ses meilleurs vœux à tous les adhérents et leur famille.

Gymastique Volontaire « Les Cigognes »

En progression constante, la gym à Ballon initiée par l'association « GV Les Cigognes » compte aujourd'hui 27 adhérents (dont 7 hommes).

Cette année encore, elle continue ses activités, à savoir :
- 2 cours de gymnastique seniors (Breuil-Magné et Ballon)
- 1 cours de danse country à Loire-les-Marais,
- 1 cours de gym pour enfants (Récrea'gym) à Ciré,

et a créé un nouveau cours de GYM TONIC le jeudi soir à Ciré.

Pour l'année 2012-2013, deux manifestations ont été organisées :
- Le 6 octobre 2012 : Randonnée de 9 km comprenant un goûter bio à la ferme du Rouge-Gorge : 19 participants
- Le 3 mars 2013 : Bal country : 64 entrées.

2013-2014 a débuté, le 19 octobre 2013, par une randonnée de 10 km autour de Loire-les-Marais qui s'est terminée par une monumentale paella dégustée en commun dans la salle polyvalente de Loire : 85 convives.

Et le 22 mars 2014, un bal country sera organisé en soirée à Ballon.

À noter également : le Comité Départemental organise un projet « Prenez en mains votre capital santé » qui court sur 6 semaines, du 10 mars 2014 au 18 avril 2014. Ce programme permet à des personnes qui ne pratiquent pas de sport de leur faire découvrir diverses activités physiques (entre autre : la marche avec des bâtons) et se déroulera à Ballon.

Pour tous renseignements :

Véronique Angibaud : 05 46 55 36 62
Michèle Moinet : 05 46 55 31 94

Football Amicale de Ballon — FAB

À ce jour le FAB compte 53 licenciés (joueurs et dirigeants). Les joueurs évoluent en 4e et 5e division.

Le début de saison, pour les 2 équipes est très satisfaisant.
En effet à la trêve l'équipe 1 est 1re ex aequo avec les équipes de Dompierre et Andilly et la réserve est 2e, derrière Lussant.

Les joueurs ont besoin des supporters pour continuer la saison comme ils l'ont débuté, alors n'hésitez pas à venir les encourager les dimanches après midi !

Nous remercions nos sponsors ainsi que les bénévoles et licenciés pour leur investissement.

Le club organise 2 manifestations en 2014, nous espérons vous voir nombreux à celles-ci (à l'heure d'aujourd'hui, les dates ne sont pas définies. Des affiches seront faites pour vous en informer) :

- La brocante
- Le tournoi de sixte

Bonne Année à tous

Comité des Fêtes

Le Comité des fêtes de Ballon a eu le plaisir de recevoir ses cinéphiles tout au long de l'année 2013.

Films projetés et nombre de spectateurs :

Janvier : La part des anges : 25 / Février : Les seigneurs : 33 / Mars : Un plan parfait : 24 / Avril : les 3 brigands : 17 / Cookie : 7 / Mai : In another country : 15 / Juin : Une mauvaise fille : 21 / Sept : Insaisissables : 18 / Oct : Le cœur de la terre : 28 / Nov : Eyjafjallajokull : 32 Déc : Turbo / Le cœur des hommes 3.

Programme du 1er trimestre 2014

8 janvier à 20h30 : The immmigrant / 5 février à 20h30 : Belle et Sébastien / 5 mars à 15h : La reine des neiges / 5 mars à 20h30 : Titre non communiqué.
Notre équipe, bien que réduite a assuré la continuité du « Cinéma pour tous » ; en effet, d'autres manifestations n'ont pu être organisées, le nombre de bénévoles étant en baisse et l'énergie venant à manquer.

Venez nous rejoindre lors de l'AG du 12 février 2014 à 20h30 afin que le Comité des Fêtes de Ballon ne disparaisse pas. Toute notre équipe vous souhaite une bonne et heureuse année 2014.

Bilan de la saison de l'association de chasse de la commune

CHASSE

L'ACCA compte 68 chasseurs cette saison 2013/2014.

Petit gibier : Comme chaque année les lâchés de printemps et d'été ont été effectués. Le printemps très humide et très froid a pénalisé la reproduction de tout le petit gibier, ce qui explique que beaucoup de nos sociétaires soient un peu déçus cette saison.

Grand gibier : À l'heure actuelle notre plan de chasse est réalisé, sept chevreuils ont été prélevés et une bête noire de 110 kg.

Chien à l'arrêt sur une caille.

Nuisibles : Nous sommes de plus en plus sollicités par nos agriculteurs pour intervenir suite aux dégâts causés par les corbeaux sur leurs cultures.

Pour les ragondins dégâts aux cultures et aux berges, à la demande de la FDGDON de la Charente-Maritime une équipe de piégeurs c'est portée volontaire pour limiter leur prolifération.

Les propriétaires de poules et de canards nous font souvent appel, car goupil est très actif. Les chasseurs ont bien sur un rôle à jouer dans toutes ces interventions.

Nous souhaitons une très bonne saison de chasse à tous nos sociétaires.

Le conseil d'administration remercie la municipalité pour la subvention attribuée à notre association.

Infos pratiques... Infos pratiques... Infos pratiques... Infos pratiques...

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi / Mardi / Mercredi / Vendredi
de 9h à 12h

Le premier samedi du mois de 9h à 12h

Tél. : 05.46.55.30.31

Pendant ces heures d'ouverture,
un point-livres vous permet
d'emprunter des ouvrages.

En cas d'urgence !

Quelques numéros utiles :

Médecin de garde : 05.46.27.55.20
Gendarmerie Surgères : 05.46.07.00.46
Gendarmerie Aigrefeuille : 05.46.35.50.08
Pharmacie de garde : 3237
Pompiers : 18
SAMU : 15 ou 112

Liste des assistantes maternelles de Ballon

- BOUVET Chantal : 05.46.42.26.86
- ETANCHAUD Corinne : 05.46.07.62.34
- GRENOT Nadinne : 09.81.34.16.05 - 06.10.77.59.80
- OUNAIES Lamia : 06.12.02.22.55 - 05.46.19.17.68
- RICHÉ Carole : 06.25.44.75.31
- ROBIGO Magdelena : 05.46.43.22.69

Comité de rédaction
Mireille Baudry, Micheline Dargère, Emmanuel Devaud, Noël Gaunet, Bernard Thoron.

Nous remercions les associations de nous avoir communiqué leurs informations, ainsi que Marcel Millieroux pour la page histoire.

Impression
Imprimé par l'Imprimerie Rochelaise sur du papier certifié PEFC n° 1031-1240.

NOTRE JOURNAL, AU FIL DE L'HISTOIRE...

Le souterrain refuge du pré-pallet

Il y a 30 ans, en août 1983 à l'occasion de travaux de labour M. Michel MASSON, agriculteur à Ballon, redécouvrait l'accès à une cache souterraine dans une parcelle du Pré-Pallet non loin de la ferme de Flassay. Cette cache avait déjà été découverte quelques années auparavant par M. Paul CHARRON de la Gravelle mais par la suite son accès n'avait pu être retrouvé.

L'entrée dégagée est constituée par un puits d'environ 4,5 m de profondeur recouvert par deux sarcophages renversés,l'extrémité de l'un d'entre eux ayant été arrachée lors du labour.

Au fond du puits une galerie de 1,20 m de large et 1,5 m de hauteur fait le tour d'un pilier massif. Vers l'Ouest deux autres courtes galeries sont ébauchées, l'une étant interrompue par un éboulement.

Vers l'Est, au niveau du sol du puits une étroite chatière de 42 cm x 42 cm sur environ 1 m de long donne accès à une salle de 5 m x 1,70 m qui communique avec la surface par un puits obturé au moyen de deux sarcophages renversés. De toute évidence cette salle importante devait constituer un lieu de refuge pour les habitants du voisinage.

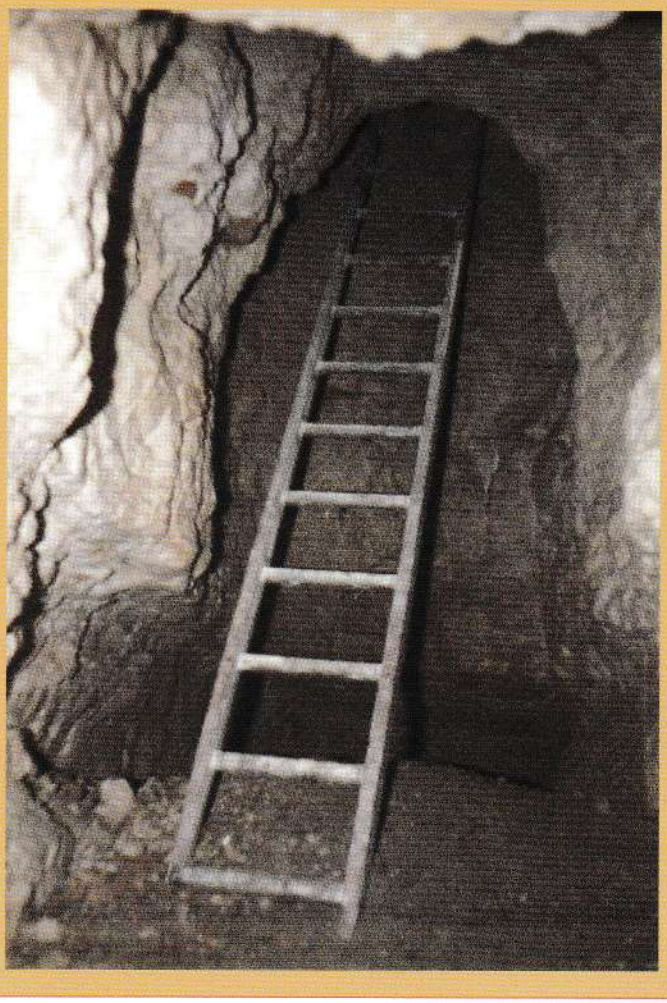

L'ensemble de l'aménagement souterrain – inachevé vers l'Ouest, effondré au Sud-Ouest –, constitue un système de protection et de défense difficilement interprétable.

Quelques tessons de briques gallo-romaines et de poteries médiévales ont été trouvés mais ne permettent pas de dater la période de construction. Les débris gallo-romains sont issus de la surface et témoignent de la présence de constructions (villa ?) antérieures au souterrain.

L'utilisation de sarcophages pour obturer les accès s'explique par la proximité en contrebas vers le Sud de la parcelle d'un cimetière mérovingien. En cet endroit, en 1967, M. Maurice TARGET agriculteur à Ballon, mettait à jour un sarcophage renfermant un squelette en bon état. Une boucle de ceinturon d'époque mérovingienne fut trouvée, elle est visible aujourd'hui au musée archéologique de Rochefort.

Des souterrains refuges sont mentionnés dans notre région mais ils sont plus nombreux en Saintonge. Ils ont servi de cache lors des épisodes d'invasions ,guerres et pillages et l'on pense bien sûr à la guerre de cent ans et aux guerres de religion.

N'oublions pas cependant la période des incursions Vikings. Ces derniers ont été très présents sur nos côtes charentaises pendant la seconde moitié du IX^{e} siècle et début du X^{e}.

La proximité de la côte (la mer occupait alors le golfe d'Aunis et recouvrait le marais de Mouillepied en contrebas du Pré-Pallet) ; les sarcophages réutilisés (antérieurs de trois ou quatre siècles à cette période des raids Vikings), la position d'observatoire stratégique sur le golfe d'Aunis que constitue l'éminence de la Gravelle tous ces éléments peuvent accréditer l'hypothèse d'une cache utilisée en cas de danger lorsque des navires ennemis étaient signalés dans le golfe. Pour être confirmée, cette hypothèse nécessiterait bien sûr d'autres recherches et découvertes apportant des éléments de datation.

Sources : Rapport de fouilles Gabet. Leroux. Besson. Août 1983.

NOS ARTISANS ET ENTREPRISES

E.A.R.L. Le Rouge Gorge
Maraîchers bio
16, rue de l'hôtel de ville
Tél. 05.46.55.31.25
06.66.35.69.29

Jean Pierre BICHON
Multi-Services Equestres
transport - soins - pension
6 rue de la République
Tél. 05.46.55.35.50
06.07.78.95.75

Didier GENDRE
Maçonnerie-Carrelage
Peinture
63, rue de Chizé
Tél. 05.46.55.33.41

Florian PUJOL
Plomberie-Chauffage sanitaire
9, rue de la Cure
Tél. 05.46.30.18.66
06.82.57.34.42

Aunis DPI
Distribution de plis et imprimés
6 impasse du Clos des Frênes
Tél. 05.46.27.27.41
aunis.p.i.rich@orange.fr
http://aunis-dpi.e-monsite.com

ETGB
Neuf et rénovation
Sébastien Giraud
Tél. 05.46.56.33.13
nouvelleetgb@orange.fr

Alain GUILBAUD
Maçonnerie-Carrelage-Couverture
9, rue de l'Hôtel de Ville
Tél. 05.46.55.30.02
06.12.51.24.08

Transports RÉGNIER
Distribution fuel domestique
Le Moulin
Ciré d'Aunis
Tél. 05.46.55.34.41

ARBORETSENS
Arboriste Grimpeur
16, rue du Canada
Tél. 06.75.22.92.45
arboretsens17@hotmail.fr

Alain NICOLAS
Plomberie
17, rue du Château d'eau
La Gravelle
Tél. 05.46.09.79.76
06.25.17.03.60

Laetitia DUPIN
Soins Esthétiques à domicile
8 Impasse du Clos des Frênes
Tél : 06.11.49.11.60
www.bio-cosmetiques.net

Thierry MAILLET
Maçonnerie
3, rue de Chizé
Tél. 05.46.55.34.11
Fax. 09.62.10.50.40
06.86.00.85.97

Transports BONNIN Nicolas
Transports
Tél. 06.19.05.63.83

Sylvain VRIGNON
Décoration d'intérieur
31, Le Grand Agère
Tél. 05.46.56.33.01
06.62.61.88.02